

Suivi de l'adhésion à la campagne de vaccination MenBvac® en Seine-Maritime et dans la Somme au 01/01/2013

Cellules de l'InVS en régions Haute et Basse Normandie et Nord-Pas-de-Calais Picardie
En collaboration avec l'InVS (département des maladies infectieuses)
et l'Agence régionale de santé de Haute-Normandie

| Contexte |

A partir de 2003, le département de Seine-Maritime a connu une situation d'hyperendémie des infections invasives à méningocoques (IIM) de sérotype B, et plus spécifiquement liée à une souche de phénotype B:14:P1.7,16.

Une zone particulièrement concernée par l'hyperendémie, englobant Dieppe et 74 communes environnantes, a été identifiée par l'analyse épidémiologique.

En 2008, des cas d'IIM B:14:P1.7,16 ont également été observés à l'est de la zone de Dieppe et dans la Somme, dans une zone située à l'ouest d'Abbeville, limitrophe avec la Seine-Maritime. L'incidence des IIM B de sous-type P1.7,16 a particulièrement augmenté dans la Somme durant le dernier trimestre 2008, témoignant de l'émergence d'un nouveau foyer d'hyperendémicité.

Des campagnes de vaccination contre la souche B:14:P1.7,16 ont démarré en 2006 en Seine-Maritime et 2009 dans la Somme pour éradiquer ces foyers. La campagne dans la zone de Dieppe a permis d'enrayer l'hyperendémie, mais en 2011 un foyer persistait dans les zones à l'est de Dieppe et dans la Somme.

| Méthode |

L'analyse géographique distingue trois zones : la zone 1 (six cantons seino-marins identifiée en 2003, ayant bénéficié d'une campagne de vaccination à partir de 2006), la zone 2 (huit cantons seino-marins bénéficiant d'une campagne de vaccination depuis 2009 et 2010), et la zone 3 (quatre cantons dans la Somme, bénéficiant d'une campagne de vaccination depuis 2009).

Les personnes éligibles à la vaccination sont les sujets âgés de 2 mois à 24 ans habitant, étant scolarisés ou en mode de garde dans l'un des cantons appartenant aux trois zones de vaccination.

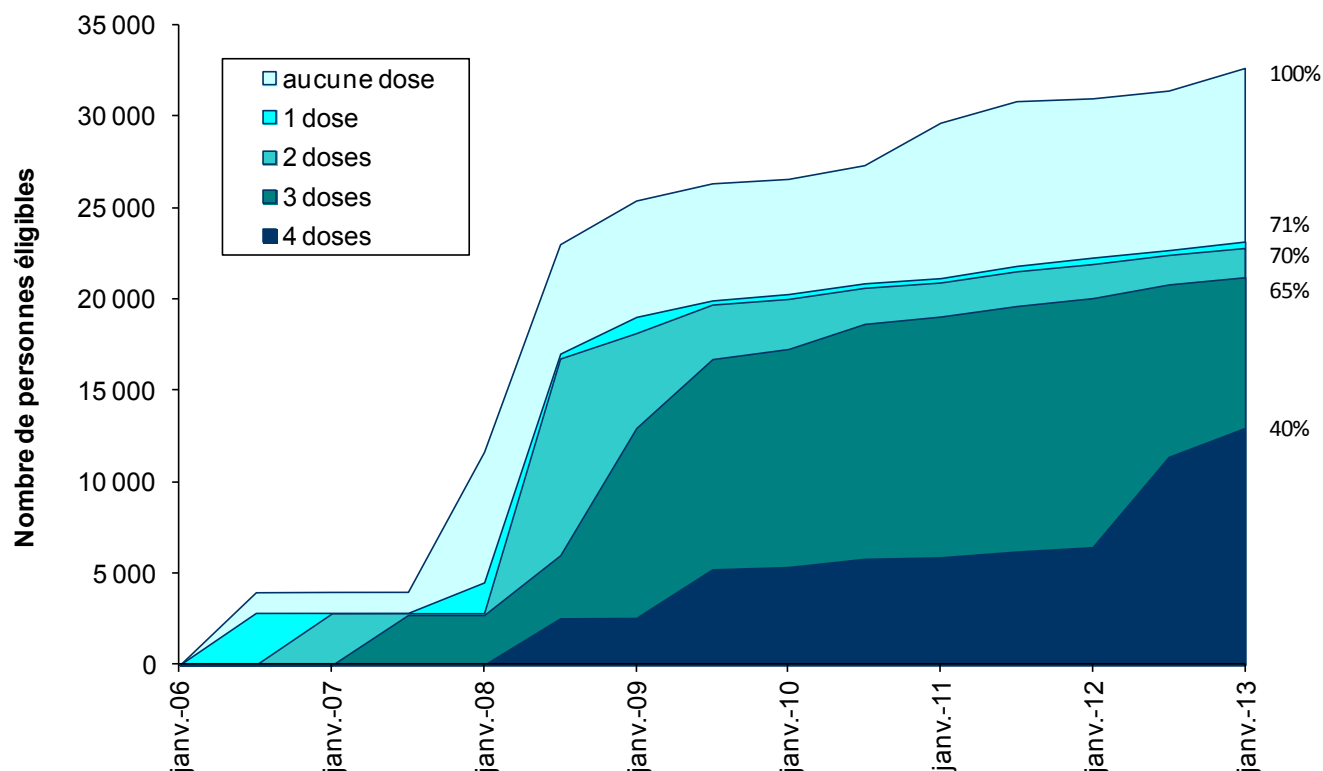
Pour la gestion de la campagne de vaccination, une base de données recensant l'ensemble des personnes éligibles à la vaccination et détaillant leur statut vaccinal a été constituée en 2006. Elle a été mise à jour chaque année. Une seconde base, issue de celle-ci et nettoyée des doublons qui s'y trouvaient, a été constituée à des fins de suivi de l'adhésion à la campagne de vaccination.

Le taux d'adhésion à la campagne de vaccination est calculé, en rapportant le nombre cumulé de personnes ayant reçu une, deux, trois ou quatre dose(s) de vaccin au nombre cumulé des personnes ayant été identifiées et considérées éligibles à cette même date, quelle que soit la date d'inclusion de la personne. Il ne correspond pas exactement à un taux couverture vaccinale dans le sens où dans le dénominateur sont incluses des personnes qui ont pu quitter la zone ou le département entre la date d'inclusion dans la base et les dates de vaccination mises en œuvre pour la classe d'âge...). Les taux d'adhésion sont présentés en date d'une analyse au 1er juillet 2012 par cohorte de naissance et groupes d'âges calculés à cette date.

Des erreurs existent dans la base d'analyse du suivi de l'adhésion à la campagne de vaccination (doublons non repérés, remplacement des données manquantes), dans une proportion non quantifiable mais jugée suffisamment faible pour pouvoir permettre les calculs de suivi d'adhésion à la campagne.

Enfin, une estimation de la couverture vaccinale sera réalisée en 2013 par l'InVS au moyen d'une enquête dans la population ciblée.

Figure 1 : représentation de l'évolution du nombre de personnes éligibles dans la zone 1 en fonction du nombre d'injections reçues depuis le début de la campagne de vaccination MenBvac® jusqu'au 01/01/2013



Le suivi de l'adhésion à la campagne de vaccination MenBvac® dans la zone 1 doit être interprété de manière dynamique en raison de la durée de la campagne (8^e année depuis 2006) et des modifications des recommandations de vaccination durant celle-ci :

- en 2006, schéma vaccinal à 4 doses pour les 1-18 ans avec ciblage des 1-5 ans ;
- en 2008, schéma vaccinal à 3 doses pour les 1-18 ans ;
- entre 2009 et 2010, schéma vaccinal à 4 doses pour les 2 mois-1 an et à 3 doses pour les 1-24 ans ;
- fin 2011, schéma vaccinal à 4 doses pour les 2 mois-24 ans.

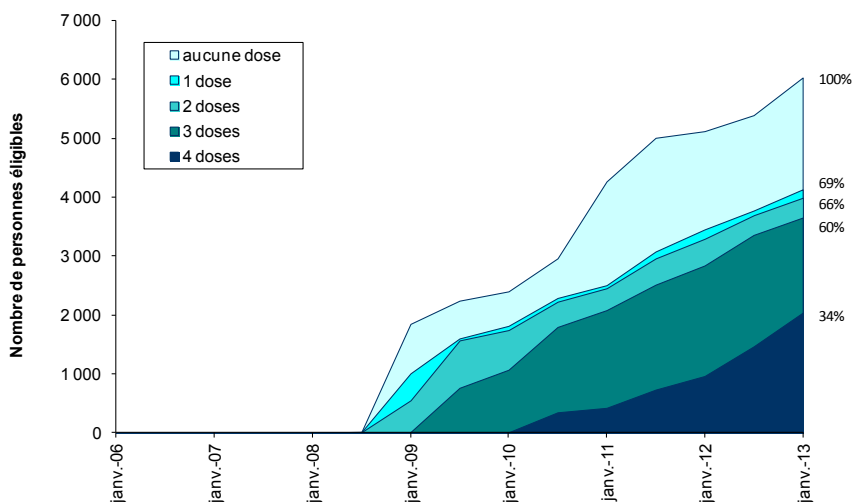
La durée de la campagne et les modifications de recommandations ont conduit à l'augmentation à la fois régulière et par paliers des personnes éligibles (voir figure 1). Les départs de population n'ont pas été pris en compte dans le suivi de cette adhésion. La figure 1 représente donc le cumul de toutes les personnes éligibles à la vaccination depuis 2006.

En janvier 2013, l'adhésion était comprise entre 65 et 71% pour les trois premières doses. On observe une diminution de cette adhésion par rapport au total des personnes éligibles après 2010, signe d'une moindre adhésion à la vaccination chez les personnes nouvellement éligibles et incluses dans la campagne entre 2010 et 2012 (essentiellement des personnes de 19 à 24 ans).

En janvier 2013, l'adhésion à la 4^e dose était de 40%, nettement inférieure à l'adhésion à celle des trois premières doses. Cependant, l'injection de la 4^e dose de vaccin n'est recommandée pour toutes les personnes éligibles que depuis fin 2011.

| Groupe d'âge des 1-5 ans |

Figure 2 : représentation de l'évolution du nombre de personnes éligibles âgées en 2013 entre 1 et 5 ans dans la zone 1 en fonction du nombre d'injections reçues depuis le début de la campagne de vaccination MenBvac® jusqu'au 01/01/2013



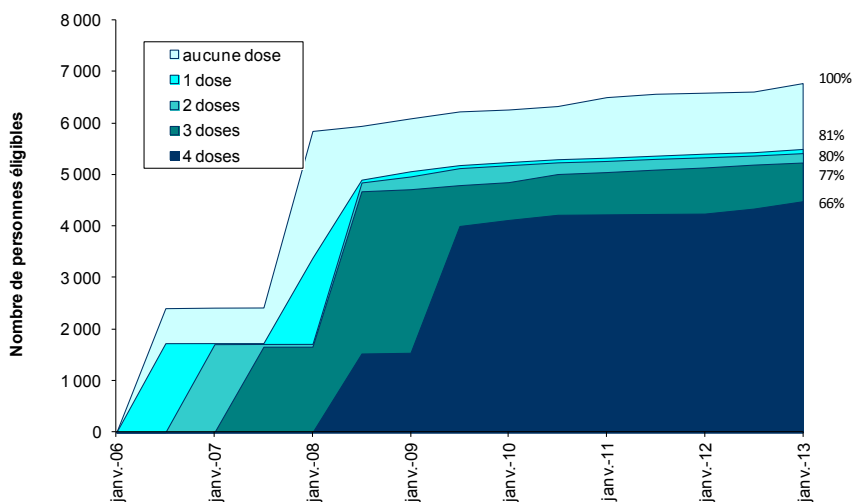
La classe d'âge des 1-5 ans de 2013 dans la zone 1 représente les personnes éligibles nées après le début de la campagne et qui ont été intégrées au fur et à mesure des mises à jour de la base des personnes éligibles. Cette classe d'âge se complète chaque année de l'arrivée des nouveaux-nés dans la zone de vaccination. C'est pourquoi le profil de l'adhésion dans cette classe d'âge est en progression numérique constante. Ces personnes ont la possibilité de se faire vacciner dans un centre de vaccination ou chez un médecin libéral volontaire.

En janvier 2013, l'adhésion à la campagne chez les 1-5 ans pour les doses 1, 2 et 3 est comprise entre 60 et 69% et elle est de 34% pour la dose 4 (figure 2). Malgré une moindre adhésion depuis 2011, avec une progression plus rapide des personnes éligi-

bles que des personnes vaccinées, le nombre de personnes vaccinées chez les 1-5 ans augmente significativement chaque année.

| Groupe d'âge des 6-10 ans |

Figure 3 : représentation de l'évolution du nombre de personnes éligibles âgées en 2013 entre 6 et 10 ans dans la zone 1 en fonction du nombre d'injections reçues depuis le début de la campagne de vaccination MenBvac® jusqu'au 01/01/2013



En 2013, la classe d'âge des 6-10 ans représente les personnes éligibles qui ont été ciblées dès le début de la campagne de vaccination en 2006 (les 1-5 ans de l'époque) et à nouveau en 2008 (1-18 ans). Les deux paliers d'inclusion sont visibles sur le suivi de leur adhésion (figure 3). La classe d'âge est ensuite numériquement stable entre 2008 et 2013, avec une légère progression liée aux nouveaux arrivants dans la zone. La vaccination de ces personnes se fait soit dans les centres de vaccination soit chez les médecins libéraux volontaires.

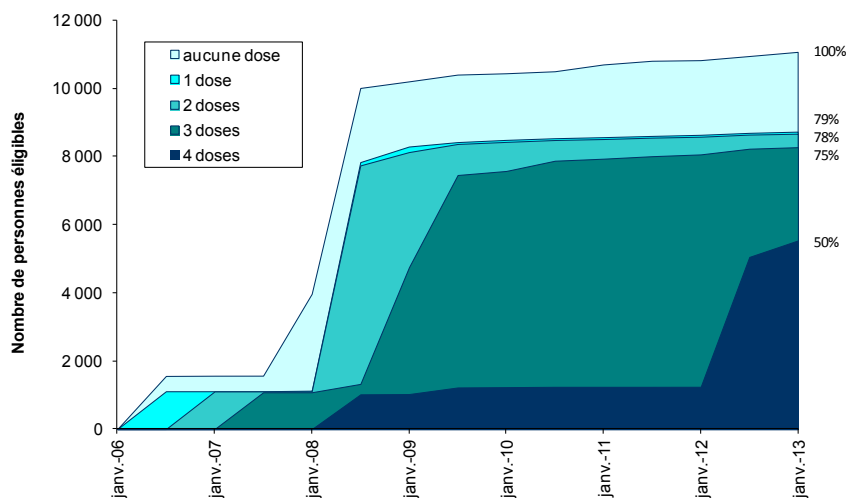
En janvier 2013, l'adhésion à la vaccination chez les 6-10 ans est plus élevée que la moyenne tous âges confondus et présente les niveaux les plus élevés de la zone (entre 77 et

81% pour les trois premières doses et 66% pour la 4^e dose).

Ces personnes ont bénéficié d'une vaccination selon un schéma vaccinal à 4 doses dès 2006. C'est pourquoi l'adhésion à la 4^e dose de vaccin est élevée et précoce dans cette tranche d'âge et n'a pas augmenté après la généralisation du schéma à 4 doses fin 2011.

| Groupe d'âge des 11-18 ans |

Figure 4 : représentation de l'évolution du nombre de personnes éligibles âgées en 2013 entre 11 et 18 ans dans la zone 1 en fonction du nombre d'injections reçues depuis le début de la campagne de vaccination MenBvac® jusqu'au 01/01/2013



En 2013, le groupe des 11-18 ans représente (figure 4) :

- en majorité des collégiens et lycéens inclus dans la campagne à partir de 2008 et qui ont été vaccinés dans leur établissement scolaire par des équipes mobiles ;
- quelques enfants parmi les plus jeunes qui ont été inclus dès 2006 et qui ont été vaccinés en centre de vaccination.

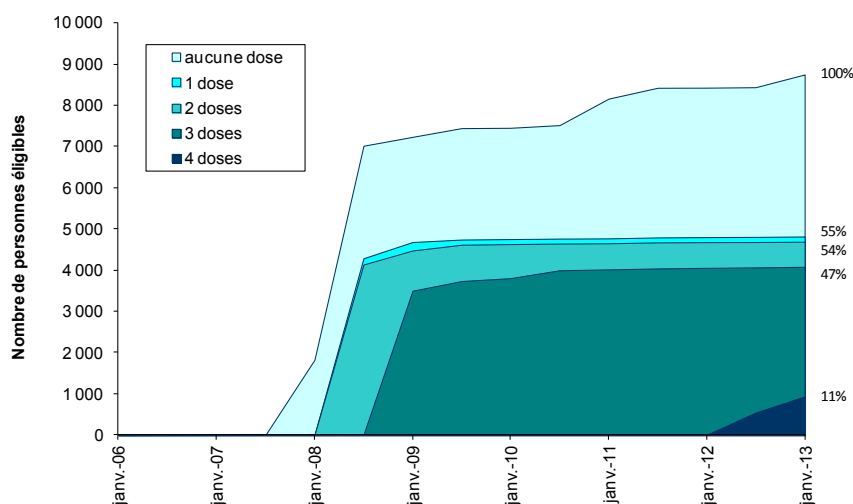
La classe d'âge est numériquement stable entre 2008 et 2012, avec une légère progression liée aux nouveaux arrivants dans la zone. Depuis fin 2011, ce groupe a la possibilité de se faire vacciner chez un médecin libéral volontaire.

L'adhésion aux trois premières doses de vaccin a eu lieu lors de l'inclusion

des individus avant 2010. Cette adhésion est restée stable depuis, comprise entre 75 et 79%. L'adhésion à la 4^e dose atteint 50% début 2013. L'injection de cette 4^e dose a été réalisée principalement par des équipes mobiles dans les établissements scolaires au cours de l'année 2012.

| Groupe d'âge des 19-24 ans |

Figure 5 : représentation de l'évolution du nombre de personnes éligibles âgées en 2013 entre 19 et 24 ans dans la zone 1 en fonction du nombre d'injections reçues depuis le début de la campagne de vaccination MenBvac® jusqu'au 01/01/2013

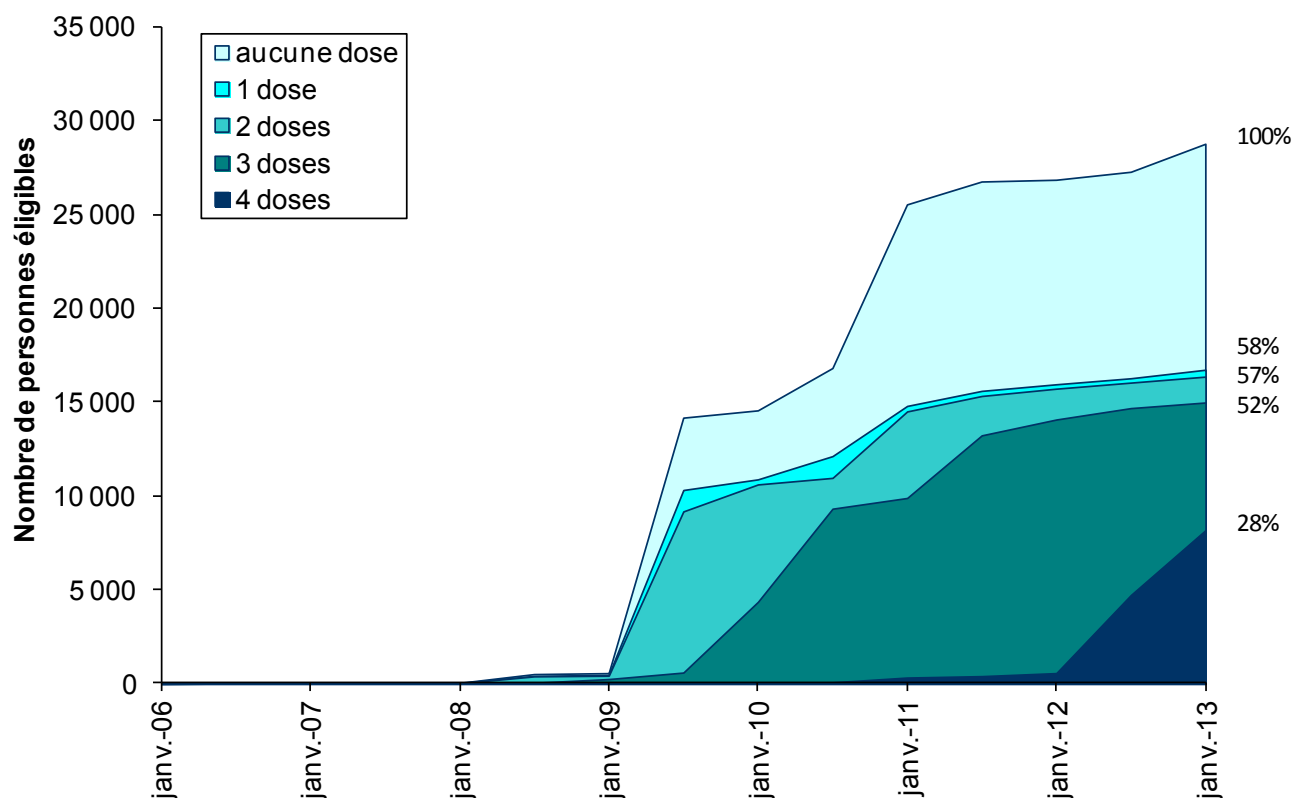


En 2013, le groupe des 19-24 ans comprend pour partie d'anciens lycéens inclus dans la campagne dès 2008, et des adultes inclus après 2010 avec l'élargissement des recommandations de vaccination aux 19-24 ans. Les lycéens ont eu la possibilité d'être vaccinés par des équipes mobiles dans leur établissement scolaire, mais la plupart des personnes éligibles de cette classe d'âge ont été invitées à se faire vacciner en centre de vaccination, ou, depuis fin 2011, chez un médecin libéral volontaire.

L'adhésion à la campagne dans cette tranche d'âge est faible quelle que soit la dose étudiée, en dessous de la moyenne observée tous âges confondus (figures 1 et 5). Depuis 2008, les niveaux d'adhésion sont stables, malgré un nouveau palier lié à l'inclusion des 19-24 ans fin 2010, qui n'a été

suivi d'aucune augmentation de l'adhésion à la vaccination. On observe en janvier 2013 une adhésion à la 4^e dose de vaccin particulièrement faible, à 11%, alors que les niveaux atteints pour les trois premières doses sont compris entre 47 et 55%.

Figure 6 : représentation de l'évolution du nombre de personnes éligibles dans la zone 2 en fonction du nombre d'injections reçues depuis le début de la campagne de vaccination MenBvac® jusqu'au 01/01/2013



La campagne de vaccination MenBvac® dans la zone 2 s'est déroulée en deux phases : une première campagne dans 3 cantons à partir de 2009 (zone 2A), puis une seconde campagne dans 5 cantons à partir de 2010 (zone 2B). Les 8 cantons réunis forment la zone 2 à l'est de la zone 1 en Seine-Maritime. La succession des deux phases a été rendue nécessaire par la définition en 2008 de la zone 3 (4 cantons dans la Somme) et la vaccination dans la zone 3 dès 2009.

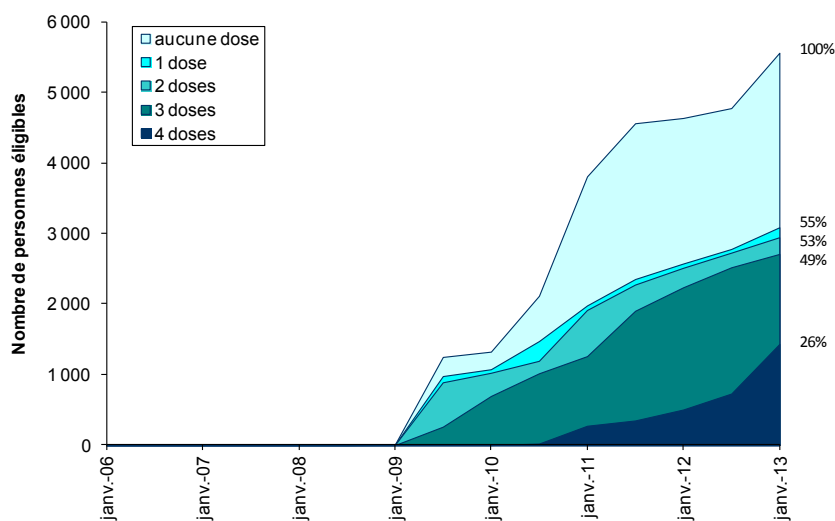
La durée de la campagne dans la zone 2 est donc inférieure de 3 à 4 ans à celle de la zone 1. On observe sur la représentation du suivi de l'adhésion à la campagne (figure 6) les deux paliers correspondant aux deux phases de vaccination en zones 2A et 2B. Néanmoins, le second palier observable après fin 2010 n'est pas accompagné d'une augmentation proportionnelle de l'adhésion aux trois premières doses de vaccin alors recommandées.

En janvier 2013, l'adhésion aux trois premières doses de vaccin dans la zone 2 correspond à seulement 52 à 58% des personnes éligibles, ce qui est moins que dans la zone 1, avec une adhésion meilleure dans la zone 2A vaccinée à partir de 2009 et avec une adhésion plus faible dans la zone 2B vaccinée après 2010.

L'adhésion à la 4^e dose dans la zone 2 correspond à 28% des personnes éligibles.

| Groupe d'âge des 1-5 ans |

Figure 7 : représentation de l'évolution du nombre de personnes éligibles âgées en 2013 entre 1 et 5 ans dans la zone 2 en fonction du nombre d'injections reçues depuis le début de la campagne de vaccination MenBvac® jusqu'au 01/01/2013



La classe d'âge des 1-5 ans de 2013 dans la zone 2 représente en majorité des personnes éligibles nées après le début de la campagne et qui ont été intégrées au fur et à mesure des mises à jour de la base des personnes éligibles. Cette classe d'âge se complète chaque année de l'arrivée des nouveaux-nés dans la zone de vaccination. C'est pourquoi le profil de l'adhésion dans cette classe d'âge est en progression numérique constante. De plus, en 2010, la zone 2B s'est ajoutée à la zone 2A.

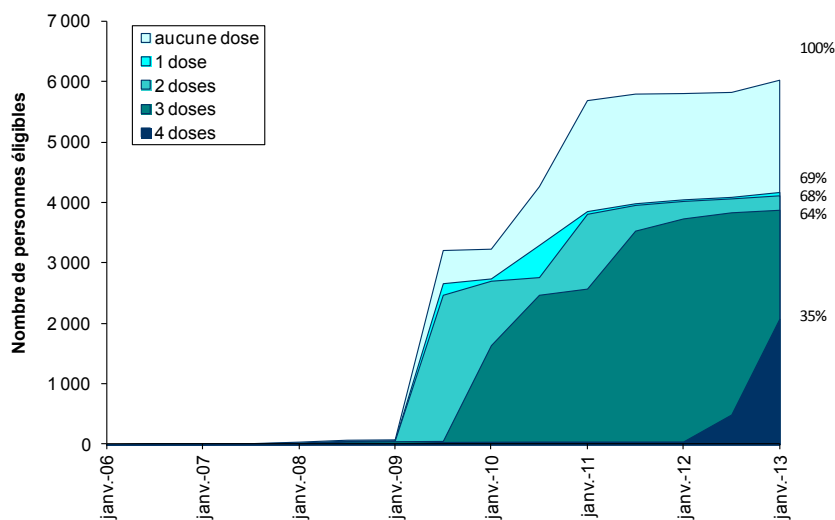
Ces personnes ont été invitées à se faire vacciner dans un centre de vaccination ou chez un médecin libéral volontaire.

L'adhésion de cette classe d'âge aux trois premières doses de vaccins apparaît élevée jusqu'en en 2009, puis diminue au moment de l'inclusion de

la zone 2B en 2010 (figure 7). En 2013, l'adhésion dans cette classe d'âge pour les trois premières doses est comprise entre 49 et 55%, tandis qu'elle est de 26% pour la 4^e dose.

| Groupe d'âge des 6-10 ans |

Figure 8 : représentation de l'évolution du nombre de personnes éligibles âgées en 2013 entre 6 et 10 ans dans la zone 2 en fonction du nombre d'injections reçues depuis le début de la campagne de vaccination MenBvac® jusqu'au 01/01/2013

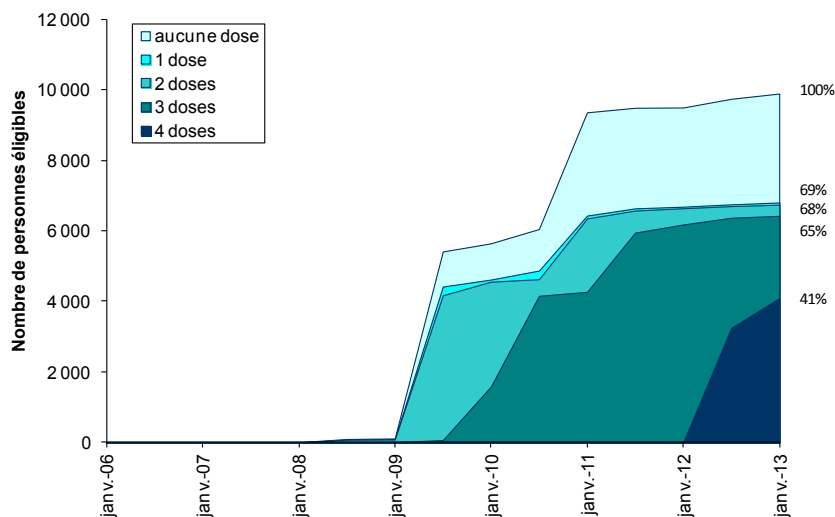


On observe dans la tranche d'âge des 6-10 ans les inclusions successives des personnes de la zone 2A en 2009, puis 2B en 2010 (figure 8). La vaccination de ces personnes s'est faite dans les centres de vaccination ou chez les médecins libéraux volontaires.

Avant 2010, l'adhésion à la vaccination est élevée. Elle chute après 2010 avec l'inclusion de la zone 2B. En janvier 2013, l'adhésion aux trois premières doses chez les 6-10 ans de la zone 2 est comprise entre 64 et 69%. L'adhésion à la 4^e dose est de 33%.

| Groupe d'âge des 11-18 ans |

Figure 9 : représentation de l'évolution du nombre de personnes éligibles âgées en 2013 entre 11 et 18 ans dans la zone 2 en fonction du nombre d'injections reçues depuis le début de la campagne de vaccination MenBvac® jusqu'au 01/01/2013



En 2013, le groupe des 11-18 ans représente en majorité des collégiens et lycéens inclus dans la campagne à partir de 2009 et qui ont été vaccinés dans leur établissement scolaire par des équipes mobiles. On observe en 2010 l'augmentation du nombre de personnes éligibles liée à l'inclusion de la zone 2B (figure 9). Ce groupe a bénéficié d'une vaccination soit par des équipes mobiles dans les collèges et les lycées, soit par un médecin libéral volontaire.

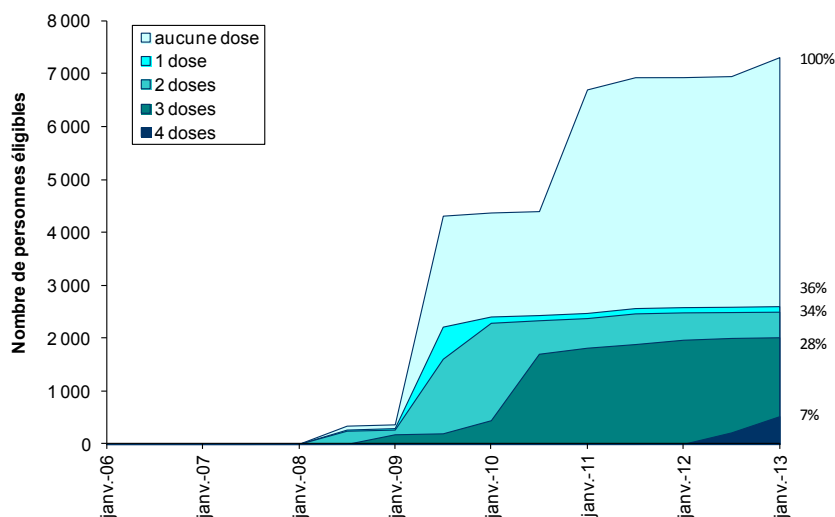
L'adhésion aux trois premières doses de vaccin est élevée entre 2009 et 2010, puis elle diminue avec l'inclusion de la zone 2B après 2010. Elle atteint 65 à 69% en janvier 2013.

L'adhésion à la 4^e dose est la plus forte observée pour une classe d'âge dans cette zone et atteint 41% en janvier 2013. L'injection de la 4^e dose a

été réalisée principalement par des équipes mobiles dans les établissements scolaires.

| Groupe d'âge des 19-24 ans |

Figure 10 : représentation de l'évolution du nombre de personnes éligibles âgées en 2013 entre 19 et 24 ans dans la zone 2 en fonction du nombre d'injections reçues depuis le début de la campagne de vaccination MenBvac® jusqu'au 01/01/2013



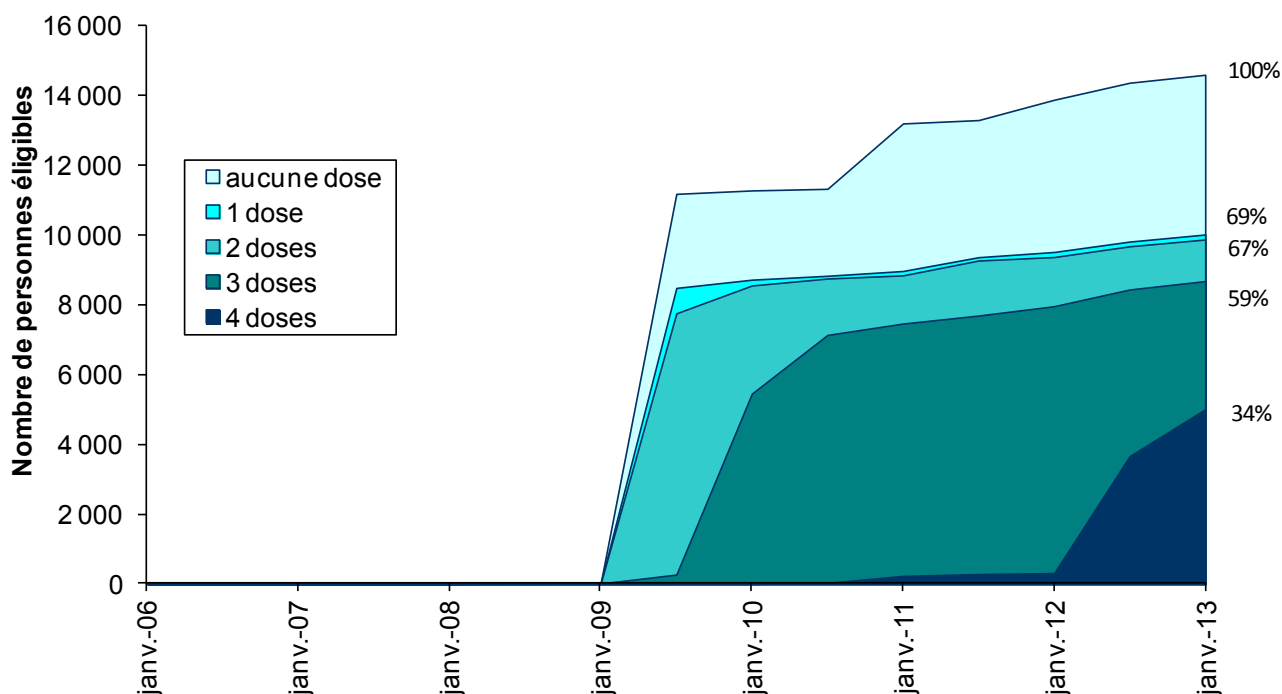
En 2013, le groupe des 19-24 ans comprend pour partie d'anciens lycéens inclus dans la campagne dès 2009, et des adultes inclus après 2010 avec l'élargissement des recommandations de vaccination aux 19-24 ans. Les lycéens ont eu la possibilité d'être vaccinés par des équipes mobiles dans leur établissement scolaire, mais la plupart des personnes éligibles de cette classe d'âge ont été invitées à se faire vacciner en centre de vaccination ou chez un médecin libéral volontaire.

On observe en 2010 l'augmentation du nombre de personnes éligibles liée à l'inclusion de la zone 2B (figure 10).

L'adhésion à la campagne dans cette tranche d'âge est faible quelle que soit la dose étudiée. En effet, l'inclusion des personnes éligibles de la zone 2B n'a pas été accompagnée d'une aug-

mentation proportionnelle du nombre de personnes vaccinées dans cette tranche d'âge. L'adhésion aux trois premières doses en janvier 2013 est comprise entre 28 et 36%. L'adhésion à la 4^e dose de vaccin est de 7%.

Figure 11: Représentation de l'évolution du nombre de personnes éligibles dans la zone 3 en fonction du nombre d'injection reçue depuis le début de la campagne de vaccination MenBvac® jusqu'au 01/01/2013



Dans la zone 3 constituée par les 4 cantons situés dans la Somme (Ault, Gamache, Friville-Escarbotin et Saint-Valéry-sur-Somme), la campagne de vaccination a débuté début 2009 :

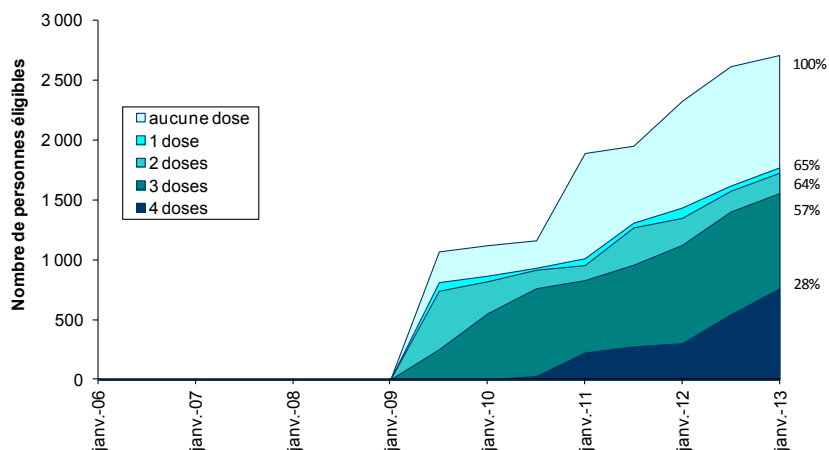
- En 2009, le schéma vaccinal recommandé était de 4 doses chez les 2 mois-1 an et 3 doses chez les 1-19 ans;
- En 2010, la vaccination a été élargie au 19-24 ans.
- A partir de septembre 2011, la survenue de nouveaux cas chez des personnes ayant reçu 3 doses de vaccins et les résultats des études d'immunogénicité ont conduit le HCSP à recommander l'administration d'une 4ème dose pour les 2 mois-24 ans.

Au 01/01/2013, le pourcentage de la population cible ayant reçu 3 doses de MenBvac® est estimé à 59%, en faible évolution depuis mi-2010. On observe une évolution identique pour les pourcentages d'administration des 1^{ères} et 2^{èmes} doses. Cette diminution de l'adhésion à la campagne de vaccination, observée dans toutes les classes d'âges rapidement après le début de la campagne de vaccination, est probablement à mettre en perspective avec une démotivation liée à l'absence de survenue de nouveau cas confirmé d'IIM B14:P1-7,16 dans les 4 cantons entre avril 2009 et mars 2010 (figure 12,13,14,15).

Au total, tous âges confondus, seuls 34% des éligibles à la vaccination dans les 4 cantons ont reçu l'intégralité du schéma vaccinal. 69%, 67% et 59% ont reçu respectivement 1, 2 et 3 doses de vaccins et 31% n'ont reçu aucune dose de vaccin.

| Groupe d'âge des 1-5 ans |

Figure 12 : représentation de l'évolution du nombre de personnes éligibles âgées en 2013 entre 1 et 5 ans dans la zone 3 en fonction du nombre d'injections reçues depuis le début de la campagne de vaccination MenBvac® jusqu'au 01/01/2013



Cette classe d'âge se complète chaque année par les nouvelles naissances dans la zone de vaccination. C'est pourquoi le profil de l'adhésion dans cette classe d'âge est en progression numérique constante. Ces personnes ont été invitées à se faire vacciner dans un centre de vaccination et depuis fin 2011 chez un médecin libéral volontaire.

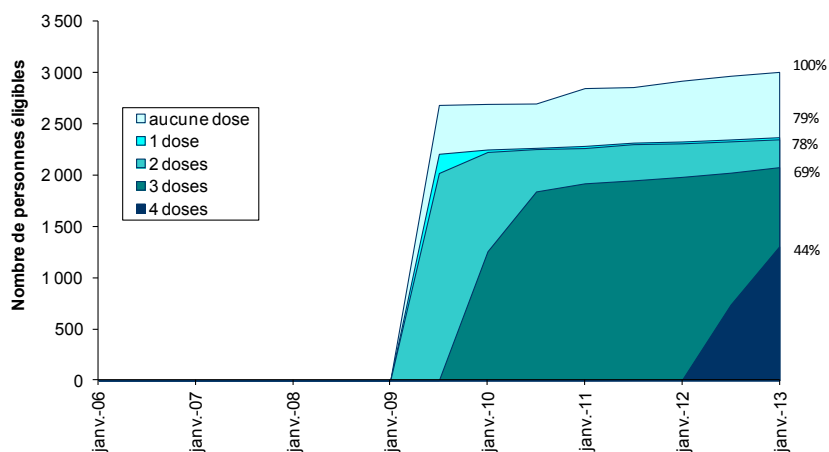
Durant les 18 premiers mois de la campagne de vaccination, l'adhésion des 1-5 ans a été forte probablement en raison du contexte (nombreux cas et décès chez de très jeunes enfants <5ans).

A partir de mi-2010, l'adhésion à la campagne de vaccination s'est infléchie progressivement. Depuis 2012, une augmentation de l'adhésion à la 4ème dose est observée en lien avec les nouvelles recommandations.

Au total, seuls 28% des 1-5 ans ont complété le schéma vaccinal, par contre 35% n'ont toujours pas débuté le schéma vaccinal.

| Groupe d'âge des 6-10 ans |

Figure 13 : représentation de l'évolution du nombre de personnes éligibles âgées en 2013 entre 6 et 10 ans dans la zone 3 en fonction du nombre d'injections reçues depuis le début de la campagne de vaccination MenBvac® jusqu'au 01/01/2013



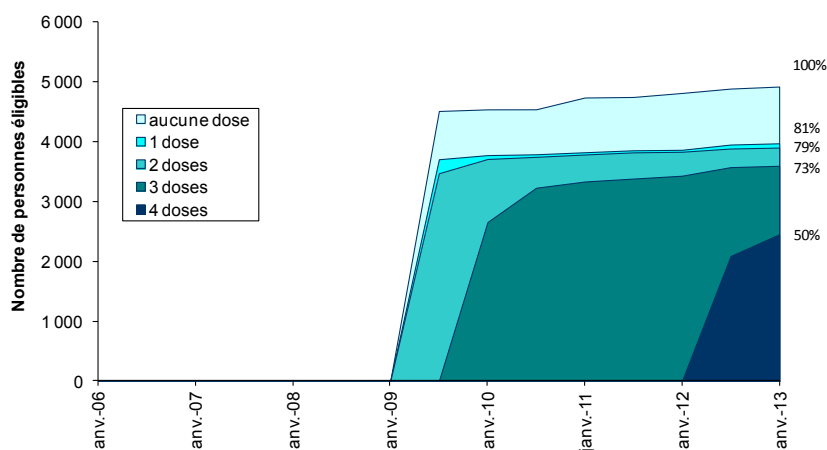
Contrairement aux 1-5 ans, les effectifs de la classe d'âge des 6-10 ans sont globalement stables. La vaccination de ces personnes s'est faite dans les centres de vaccination, et à partir de fin 2011 chez les médecins libéraux volontaires.

Durant l'année 2012, une forte adhésion à la 4ème dose est observée probablement en raison de l'intervention d'équipes mobiles dédiées dans les établissements scolaires.

Au total, 44% des 6-10 ans ont reçu un schéma complet de vaccination mais 21% n'ont toujours pas entamé de schéma vaccinal.

| Groupe d'âge des 11-18 ans |

Figure 14 : représentation de l'évolution du nombre de personnes éligibles âgées en 2013 entre 11 et 18 ans dans la zone 3 en fonction du nombre d'injections reçues depuis le début de la campagne de vaccination MenBvac® jusqu'au 01/01/2013



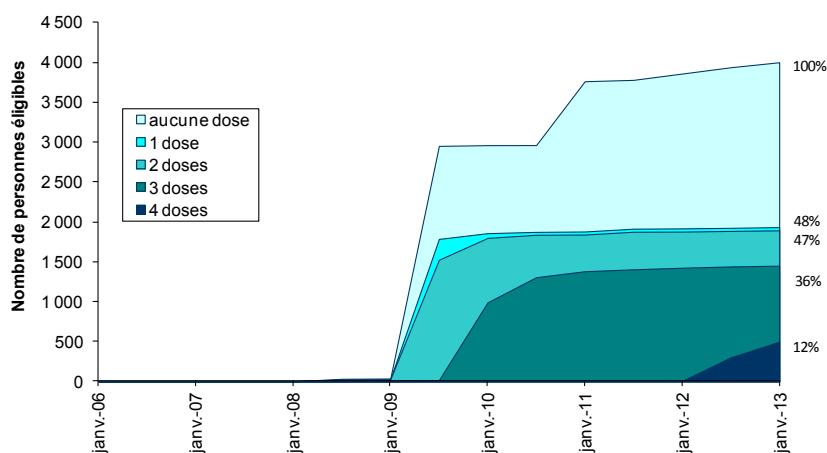
La classe d'âge est globalement stable depuis 2009, avec une légère progression liée aux nouveaux arrivants dans la zone. Depuis fin 2011, ce groupe a la possibilité de se faire vacciner chez un médecin libéral volontaire.

L'adhésion aux trois premières doses de vaccin est importante (avec respectivement 81%, 79% et 73%). La progression de l'adhésion à la 4^{ème} dose à partir de 2012 est la plus forte observée dans une classe d'âge. L'administration de cette 4^{ème} dose a été réalisée principalement par des équipes mobiles dans les établissements scolaires.

Au total, 50% des 11-18 ans ont bénéficié de l'intégralité du schéma vaccinal mais 19% n'ont pas entamé le schéma vaccinal.

| Groupe d'âge des 19-24 ans |

Figure 15 : représentation de l'évolution du nombre de personnes éligibles âgées en 2013 entre 19 et 24 ans dans la zone 3 en fonction du nombre d'injections reçues depuis le début de la campagne de vaccination MenBvac® jusqu'au 01/01/2013

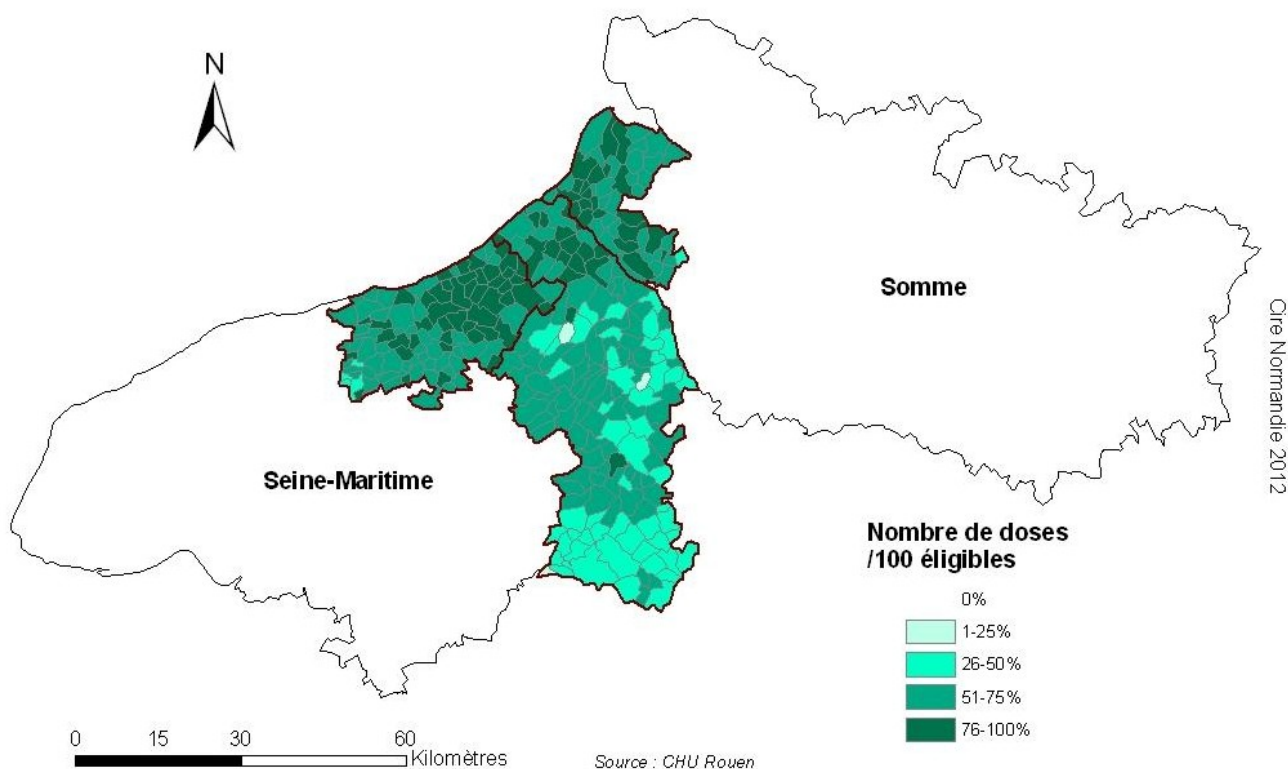


En 2012, le groupe des 19-24 ans comprend pour partie d'anciens lycéens inclus dans la campagne en 2009, et des adultes inclus après 2010 avec l'élargissement des recommandations de vaccination aux 19-24 ans. Les lycéens ont eu la possibilité d'être vaccinés par des équipes mobiles dans leur établissement scolaire, mais la plupart des personnes éligibles de cette classe d'âge ont été invitées à se faire vacciner en centre de vaccination, ou depuis 2011, chez un médecin libéral volontaire.

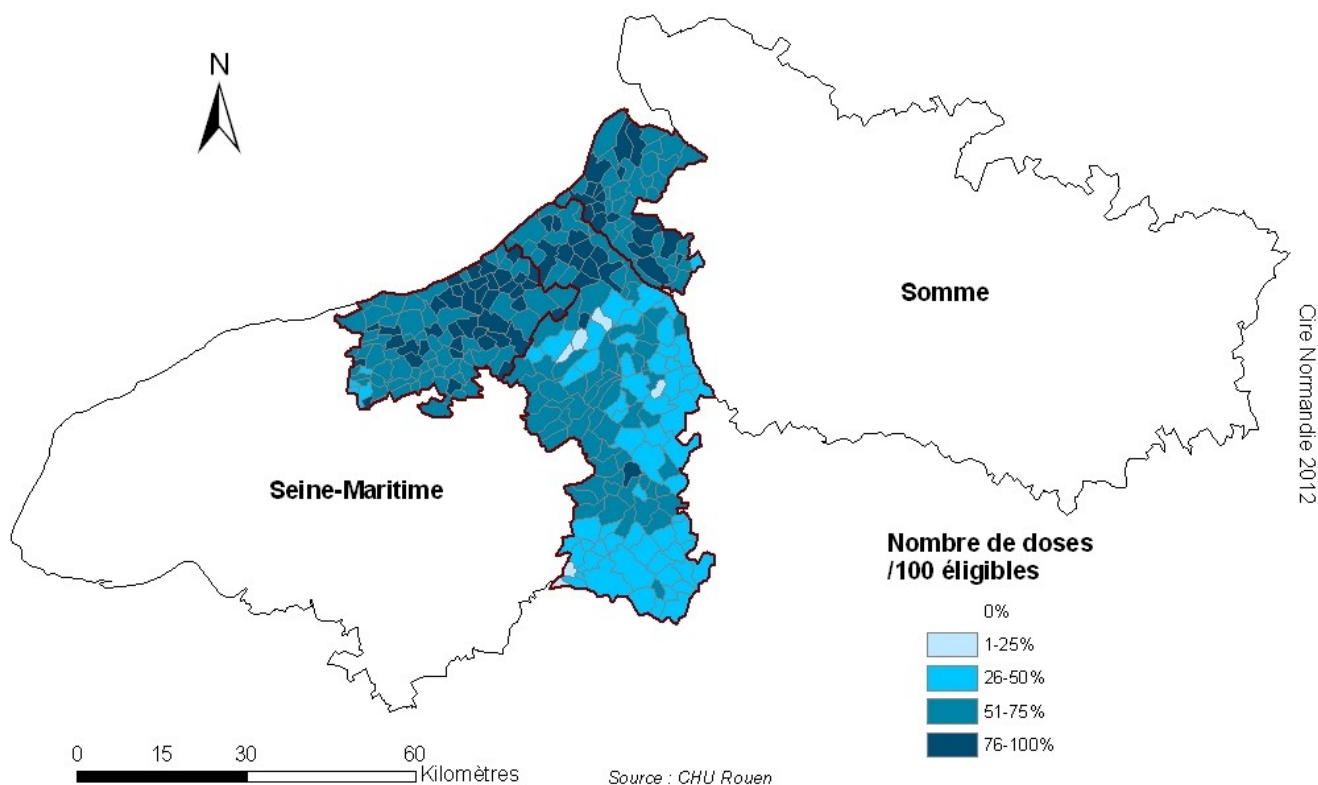
L'adhésion à la campagne de vaccination dans cette tranche d'âge est la plus faible quelque soit la dose étudiée, en-dessous de la moyenne observée tous âges confondus.

Plus de la moitié de cette classe d'âge n'a pas débuté le schéma vaccinal. L'adhésion à la 4^{ème} dose de vaccin est extrêmement faible à ce jour (12%).

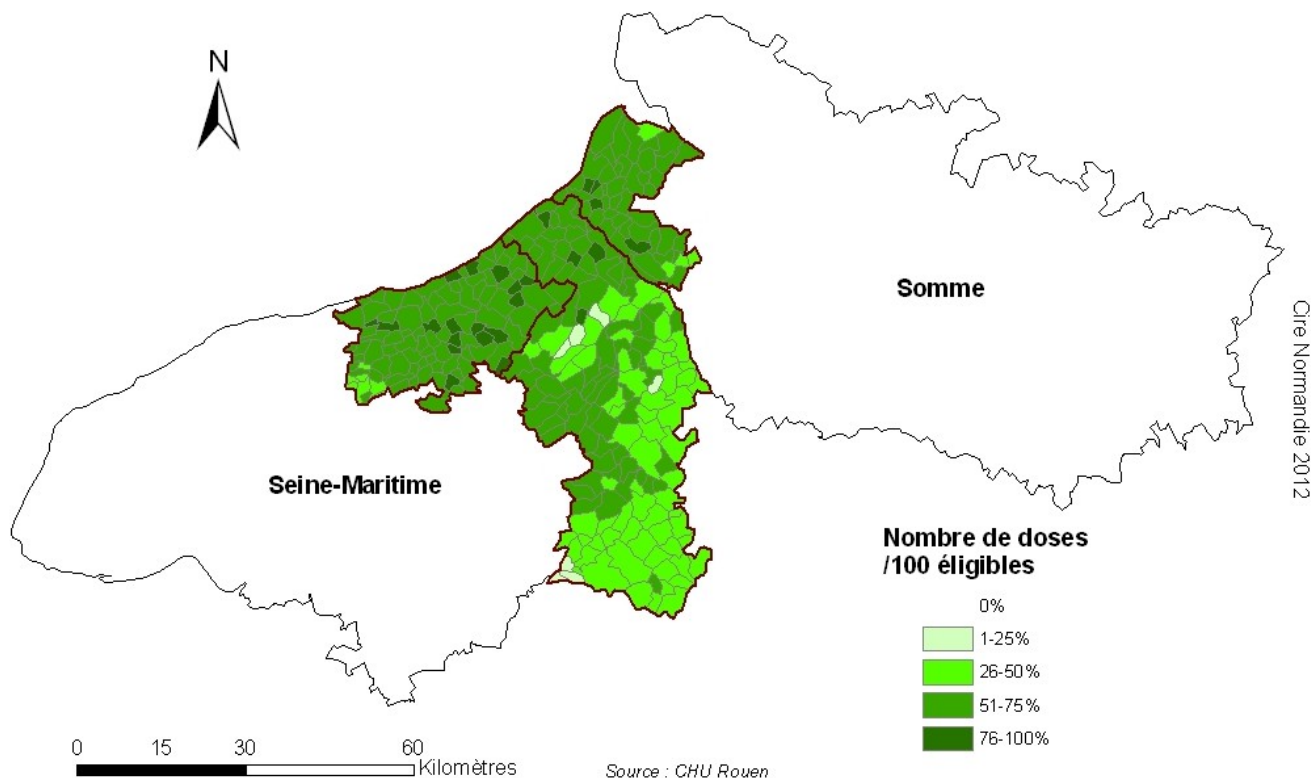
| Représentation par commune du nombre d'injections de 1^{er}e dose réalisées pour 100 personnes éligibles à la vaccination MenBvac® entre le début de la campagne et le 01/01/2013 |



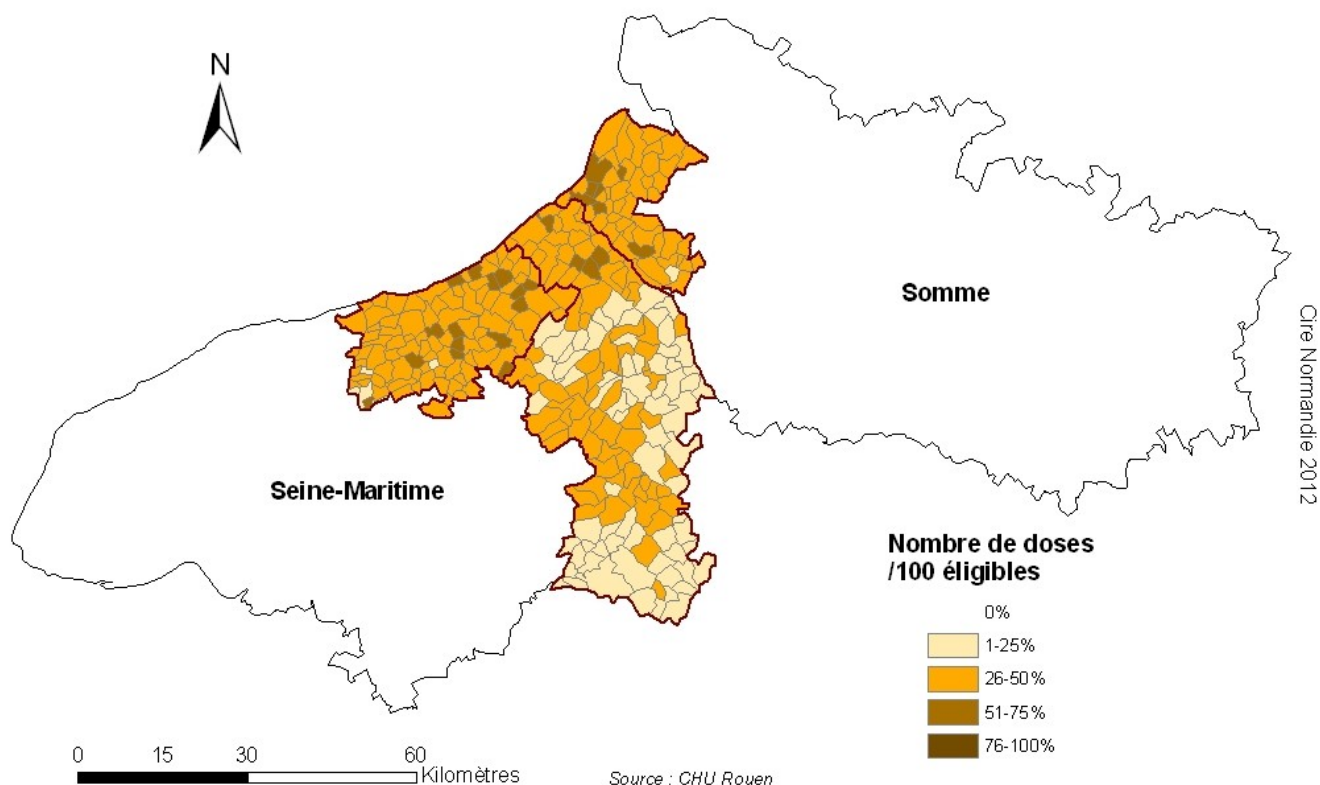
| Représentation par commune du nombre d'injections de 2^ee dose réalisées pour 100 personnes éligibles à la vaccination MenBvac® entre le début de la campagne et le 01/01/2013 |



| Représentation par commune du nombre d'injections de 3e dose réalisées pour 100 personnes éligibles à la vaccination MenBvac® entre le début de la campagne et le 01/01/2013 |



| Représentation par commune du nombre d'injections de 4e dose réalisées pour 100 personnes éligibles à la vaccination MenBvac® entre le début de la campagne et le 01/01/2013 |



| Conclusion |

Seine-Maritime**Zone 1**

En 2012, un peu plus de 2/3 des personnes éligibles ont reçu trois doses de vaccin, et 40% ont reçu la 4^e dose. Les plus fortes adhésions à la vaccination ont été observées :

- chez les 6-10 ans qui constituaient les personnes ciblées depuis le début de la campagne en 2006 ;
- chez les 11-18 ans qui ont bénéficié de la vaccination par des équipes mobiles.

L'adhésion chez les 19-24 ans était plus faible, notamment sur la 4^e dose. L'adhésion chez les 1-5 ans, c'est-à-dire chez les personnes nées après le début de la campagne, est relativement constante d'année en année, à des niveaux correspondant à la moyenne observée sur l'ensemble de la population éligible. Au total, malgré une relance de la campagne de vaccination en 2012 pour promouvoir la 4^e dose de vaccin, moins de la moitié de la population éligible a adhéré à un schéma vaccinal complet.

Zone 2

La campagne s'est déroulée en deux temps sur cette zone : la zone 2A à partir de 2009 puis la zone 2B à partir de 2010. Alors que l'adhésion en 2009 était élevée, on observe une très nette diminution de celle-ci à partir de 2010, coïncidant avec l'inclusion de la zone 2B. Cette diminution se retrouvait dans toutes les classes d'âge et signalait une très faible adhésion de la population dans la zone 2B. Au total, une personne sur deux a reçu trois doses de vaccin et un peu plus d'une sur quatre a reçu la 4^e dose.

Par ailleurs, l'analyse par groupe d'âge a fourni les mêmes observations qu'en zone 1, avec une adhésion élevée chez les 6-10 ans et les 11-19 ans, une adhésion moyenne chez les 1-5 ans et une adhésion faible chez les 19-24 ans.

La meilleure adhésion à la 4^e dose a été observée chez les 11-18 ans qui ont été vaccinés en établissement scolaire par des équipes mobiles.

Somme**Zone 3**

Au 01/01/2013, seuls 59 % des personnes éligibles à la vaccination de la zone 3 ont reçu trois doses de vaccin et 34% ont complété le schéma vaccinal (4 doses). Par rapport aux résultats du 01/07/2012, une légère baisse du pourcentage d'éligibles ayant reçu 3 doses est observée en raison des modifications survenues dans la base de données, par contre une augmentation du taux d'adhésion à la 4^{ème} dose est observée.

Les plus fortes adhésions sont observées dans les mêmes classes d'âge que pour les zones 1 et 2, à savoir chez les 6-10 ans et chez les 11-18 ans. La vaccination par les équipes mobiles se déplaçant directement dans les collèges et les lycées semble être liée à cette bonne adhésion.

La classe d'âge des 19-24 ans est celle ayant la moins bonne adhésion avec plus de la moitié (52%) des éligibles n'ayant toujours pas débuté le schéma vaccinal. L'élargissement, en 2010, des recommandations aux 20-24 ans semblent n'avoir eu que peu d'impact sur l'adhésion dans cette classe d'âge.

Les 1-5 ans, classe d'âge où sont survenus la majorité des cas (3/4) d'IIM B14:P1-7,16 déclarés ces deux dernières années est, elle aussi, insuffisamment protégée avec près de 30% des enfants n'ayant pas débuté le schéma vaccinal et seuls 34% l'ayant complété (contre seulement 26% au 01/07/2012).

Directeur de la publication :
Dr Françoise Weber,
directrice générale de l'InVS + Cire

Comité de rédaction :
Cire Normandie
Cire Nord
Département des Maladies Infectieuses (InVS)